




Programme de la formation

Les impacts de la loi PACTE

-  En groupe sur site
-  7 heures sur 1 jour(s)
-  Salarié en poste, Indépendant et dirigeant
-  1 200 € HT / 1 440 € TTC par participant

Description courte

La loi PACTE offre de nouvelles opportunités pour le salarié et le professionnel indépendant afin de préparer sa retraite.

Cette formation permet de prendre conscience des impacts de la loi PACTE et de ses implications dans la relation commerciale, mais surtout dans la compréhension des nouvelles perspectives offertes.

Profil des participants

- Personnes en contact avec la clientèle
- Salariés des compagnies d'assurance, des mutuelles et des courtiers
- Agents Généraux et courtiers

Prérequis

- Connaître le fonctionnement de la retraite en France

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de la loi PACTE sur le volet retraite
- Découvrir les principes de fonctionnement du PER
- Savoir expliquer les différentes solutions
- Personnaliser le conseil

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Connaissance de la loi PACTE
- Savoir expliquer les incidences de la loi PACTE à son client
- Proposer une solution en respectant le devoir de conseil

Contenu

1. Présentation du dispositif
 - Cadre général et objectifs de la loi.
 - Panorama des offres actuelles en retraite individuelle et collective.
 - Les conséquences de la loi sur les dispositifs actuels.
 2. La plan d'épargne retraite (PER)
-

-
- Présentation générale
 - Les compartiments de versements
 - Les transferts des anciens contrats vers le PER
 - Les transferts entre PER
 - Particularités
3. Le contrat
- Frais de transfert applicables
 - Supports éligibles, diversification, mode de gestion
 - Modalités de sorties : capital, rente
 - Conditions de déblocage anticipé
 - Formalisation du devoir de conseil
4. Cadre fiscal et social
- Avantages pour l'entreprise
 - Avantages pour le salarié
 - Fiscalité des différents modes de sortie
 - Cas de l'assurance vie : doit-on transférer son contrat vers un PER ?

Pédagogie et organisation

Un questionnaire sera envoyé en amont de la formation pour connaître les attentes des participants.

Toutes les informations concernant le lieu de formation seront envoyées une semaine avant le début de la session.

Un support de formation dématérialisé sera remis lors de la formation.

En dehors des exposés du formateur, des cas pratiques et des échanges seront réalisés.

Un questionnaire de satisfaction à chaud sera à compléter par le participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire à froid à compléter lui sera envoyé deux mois plus tard.

Mode de validation

A la fin de la formation, un quiz de validation sera réalisé pour valider vos connaissances. La correction de ce test se fera en salle avant la clôture de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible à toute personne handicapée.
